



**Journée territoriale « Grand Ouest »  
Marais de Grand Lieu  
23 Octobre 2018**

## **Projets agricoles en milieux humides**





# LISTE DES PARTICIPANTS

	Organisme	Participant	Mail
ETAT	Agence de l'eau Loire Bretagne	Olivier BICHOT	<a href="mailto:olivier.bichot@eau-loire-bretagne.fr">olivier.bichot@eau-loire-bretagne.fr</a>
	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	Thomas VILOINGT	<a href="mailto:thomas.viloingt@eau-loire-bretagne.fr">thomas.viloingt@eau-loire-bretagne.fr</a>
	Angers Loire Métropole	Aurélié DUMONT	<a href="mailto:aurelie.dumont@angersloiremetropole.fr">aurelie.dumont@angersloiremetropole.fr</a>
	Conseil régional Pays de la Loire	Géraldine DUPE	<a href="mailto:Geraldine.DUPE@paysdelaloire.fr">Geraldine.DUPE@paysdelaloire.fr</a>
	DDTM Charente-Maritime	Stéphane LEMAITRE	<a href="mailto:stephane.lemaitre@charente-maritime.gouv.fr">stephane.lemaitre@charente-maritime.gouv.fr</a>
	DDTM44 / SEA / Unité PAC-MAE	Fanny TARD	<a href="mailto:fanny.tard@loire-atlantique.gouv.fr">fanny.tard@loire-atlantique.gouv.fr</a>
	Département de Loire Atlantique	Stéphanie TRECANT	<a href="mailto:stephanie.trecant@loire-atlantique.fr">stephanie.trecant@loire-atlantique.fr</a>
	DRAAF des Pays de la Loire	Céline BOUEY	<a href="mailto:celine.bouey@agriculture.gouv.fr">celine.bouey@agriculture.gouv.fr</a>
	DRAAF Pays de la Loire	catherine STEPHANE	<a href="mailto:catherine.stephane@agriculture.gouv.fr">catherine.stephane@agriculture.gouv.fr</a>
	DREAL Hauts-de-France	Diane GRUSZKA	<a href="mailto:diane.gruszka@developpement-durable.gouv.fr">diane.gruszka@developpement-durable.gouv.fr</a>
	INRA	Eric KERNEIS	<a href="mailto:eric.kerneis@inra.fr">eric.kerneis@inra.fr</a>
	INRA	Alexandre TRICHEUR	<a href="mailto:alexandre.tricheur@inra.fr">alexandre.tricheur@inra.fr</a>
	Institut de l'élevage	Benoit RUBIN	<a href="mailto:benoit.rubin@idele.fr">benoit.rubin@idele.fr</a>
MTES	Joanie CATRIN	<a href="mailto:joanie.catrin@developpement-durable.gouv.fr">joanie.catrin@developpement-durable.gouv.fr</a>	
COLLECTIVITES TERRITORIALES	Communauté de Communes - Bassin de Marenne	Sandra DOBIGNY	<a href="mailto:natura2000@bassin-de-marennes.com">natura2000@bassin-de-marennes.com</a>
	Entente intercommunautaire - Rochefort	Verane PAGANI	<a href="mailto:v.pagani@agglo-rochefortocean.fr">v.pagani@agglo-rochefortocean.fr</a>
	EPTB Vilaine	Anne LE NORMAND	<a href="mailto:anne.lenormand@eptb-vilaine.fr">anne.lenormand@eptb-vilaine.fr</a>
	Forum des Marais Atlantiques	Théo NORMAND	<a href="mailto:TNormand@forum-marais-atl.com">TNormand@forum-marais-atl.com</a>
	Forum des marais atlantiques	Florence THINZILAL	<a href="mailto:fthinzilal@forum-marais-atl.com">fthinzilal@forum-marais-atl.com</a>
	PNR des Boucles de la Seine Normande	Wesley RIOCHET	<a href="mailto:wesley.riochet@pnr-seine-normande.com">wesley.riochet@pnr-seine-normande.com</a>
	PNR Marais du Cotentin et du Bessin	Adélaïde LIOT	<a href="mailto:alio@parc-cotentin-bessin.fr">alio@parc-cotentin-bessin.fr</a>
	Syndicat Loire aval	Julia DESPOIS	<a href="mailto:idespois@syndicatloireaval.fr">idespois@syndicatloireaval.fr</a>
	Syndicat du bassin versant de Grand-Lieu	François CHARRUAU	<a href="mailto:francois.charruau@sage-grandlieu.fr">francois.charruau@sage-grandlieu.fr</a>
	Syndicat du Bassin Versant de Grand-Lieu	Claude NAUD	<a href="mailto:sbv@sage-grandlieu.fr">sbv@sage-grandlieu.fr</a>
	Syndicat du bassin versant de Grand-Lieu	Youenn PIERRE	<a href="mailto:youenn.pierre@sage-grandlieu.fr">youenn.pierre@sage-grandlieu.fr</a>
	Syndicat Mixte du bassin versant de la Brenne	Yoann JACQUET	<a href="mailto:syndicat.brenne@wanadoo.fr">syndicat.brenne@wanadoo.fr</a>
Syndicat Mixte du bassin versant de la Brenne	Fabien LANGUILLE	<a href="mailto:syndicat.brenne@wanadoo.fr">syndicat.brenne@wanadoo.fr</a>	
REPRESENTANTS DES USAGERS	APCA	Anais VANNIEUWENHUYSE	<a href="mailto:anais.vannieuwenhuyse@apca.chambagri.fr">anais.vannieuwenhuyse@apca.chambagri.fr</a>
	CA Bretagne	Sylvie GUIET	<a href="mailto:sylvie.guiet@bretagne.chambagri.fr">sylvie.guiet@bretagne.chambagri.fr</a>
	CA Charente Maritime et Sèvres	Martine GERON	<a href="mailto:martine.geron@chambagri.charente-maritime.fr">martine.geron@chambagri.charente-maritime.fr</a>
	CA Charente-Maritime	Léonore GOFFE-SIGNORET	<a href="mailto:leonore.goffe-signoret@charente-maritime.chambagri.fr">leonore.goffe-signoret@charente-maritime.chambagri.fr</a>
	CA Normandie	Hélène COCARD	<a href="mailto:helene.cocard@normandie.chambagri.fr">helene.cocard@normandie.chambagri.fr</a>
	CA Normandie	Sophie GUERRIER	<a href="mailto:sophie.guerrier@normandie.chambagri.fr">sophie.guerrier@normandie.chambagri.fr</a>
	CA Pays de la Loire	Aloïs ARTAUX	<a href="mailto:alois.artaux@pl.chambagri.fr">alois.artaux@pl.chambagri.fr</a>
	CA Pays de la Loire	Chantal DENIAUD	<a href="mailto:chantal.deniaud@pl.chambagri.fr">chantal.deniaud@pl.chambagri.fr</a>
	CA Pays de la Loire	Nadine KÜNG	<a href="mailto:Nadine.KUNG@pl.chambagri.fr">Nadine.KUNG@pl.chambagri.fr</a>
	CA Pays de la Loire	Agnès LANNUZEL	<a href="mailto:Agnes.LANNUZEL@pl.chambagri.fr">Agnes.LANNUZEL@pl.chambagri.fr</a>
	CA Pays de la Loire	Patrick LOUIS	<a href="mailto:patrick.louis@pl.chambagri.fr">patrick.louis@pl.chambagri.fr</a>
	CA Pays de la Loire	François BEAUPERE	
	CA Pays de la Loire	Antoine BESNARD	<a href="mailto:antoine.besnard@pl.chambagri.fr">antoine.besnard@pl.chambagri.fr</a>
	CA Pays de la Loire	Anne-Sophie BOILEAU	<a href="mailto:Anne-Sophie.BOILEAU@pl.chambagri.fr">Anne-Sophie.BOILEAU@pl.chambagri.fr</a>
	CA Pays de la Loire	Véronique CHAUVIN	
	CA Pays de la Loire	Michel COUDRIAU	
	CA Pays de la Loire	Emilie GRANGER	<a href="mailto:emilie.granger@pl.chambagri.fr">emilie.granger@pl.chambagri.fr</a>
CA Pays de la Loire	Sylvie GROSSEAU	<a href="mailto:sylvie.grosseau@pl.chambagri.fr">sylvie.grosseau@pl.chambagri.fr</a>	
CA Pays de la Loire	Cécile GUERIN	<a href="mailto:cecile.guerin@pl.chambagri.fr">cecile.guerin@pl.chambagri.fr</a>	
ASSOCIATIONS	Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique	Monika BOGUCA	
	Association de la baie de Bourgneuf	Julie AYCAGUER	<a href="mailto:jaycaguer@baie-bourgneuf.com">jaycaguer@baie-bourgneuf.com</a>
	Fédération des chasseurs de Loire Atlantique	Christophe SORIN	<a href="mailto:csorin@chasse44.fr">csorin@chasse44.fr</a>
	Fédération des chasseurs de Vendée	Marion DAUVERGNE	<a href="mailto:mdauvergne@chasse85.fr">mdauvergne@chasse85.fr</a>
	Landes Nature	Marine HEDIARD	<a href="mailto:marine.hediard@landes.chambagri.fr">marine.hediard@landes.chambagri.fr</a>
	LPO	sophie RASPAIL	<a href="mailto:sophie.raspail@lpo.fr">sophie.raspail@lpo.fr</a>
	LPO France	Hugues DES TOUCHES	<a href="mailto:hugues.des.touches@lpo.fr">hugues.des.touches@lpo.fr</a>
	RAMSAR France	Bastien COIC	<a href="mailto:ramsarfrance@gmail.com">ramsarfrance@gmail.com</a>
	SNPN	Jean-Marc GILLIER	<a href="mailto:gillier.snpn.grandlieu@orange.fr">gillier.snpn.grandlieu@orange.fr</a>
	CEN pays de la Loire	Justine CELIS	
	CEN Pays de la Loire	Emmanuel LEHEURTEUX	<a href="mailto:e.leheurteux@cenpaysdelaloire.fr">e.leheurteux@cenpaysdelaloire.fr</a>
CEN pays de la Loire	Estelle NGOH	<a href="mailto:e.ngoh@cenpaysdelaloire.fr">e.ngoh@cenpaysdelaloire.fr</a>	
AUTRES	Auditrice libre	Noémie TERMEAU	<a href="mailto:noemie.termeau@hotmail.fr">noemie.termeau@hotmail.fr</a>
	Eleveur	Frédéric GORICHON	
	Scopela	Valentin CADARS	<a href="mailto:v.cadars@scopela.fr">v.cadars@scopela.fr</a>

## POURQUOI CETTE JOURNÉE?

Le mardi 23 octobre 2018, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture ont organisé une journée « *Projets agricoles en milieux humides* » au sein du marais de Grand-Lieu, qui a réuni 62 participants. Cette journée technique d'échanges entre partenaires territoriaux des régions du « Grand Ouest », s'inscrit dans le cadre de l'action 19 « *Valoriser les expériences positives en matière d'élevage extensif et de polyculture-élevage en milieu humide* » du 3<sup>ème</sup> plan national d'actions en faveur des milieux humides 2014-2018.

Cet événement a permis aux porteurs de projets et financeurs de :

- se rencontrer et échanger,
- partager leurs expériences autour des actions menées par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, le Syndicat mixte du bassin versant de Grand-Lieu, de l'Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique et du Conseil régional des Pays de la Loire.

La journée était structurée autour de deux temps forts :

- le matin, une séquence plénière articulée autour de 5 interventions concises, du cadre national d'actions jusqu'aux actions locales ;
- l'après-midi, trois visites de terrain et témoignages, dont celui d'un éleveur concernant la gestion du troupeau sur le marais.





# RETOUR SUR LA SÉQUENCE PLÉNIÈRE

## Présentation n°1 - « Concilier agriculture et milieux humides : présentation du cadre national d'actions » - Assemblée permanente des Chambres d'agriculture

Depuis 2010, le Plan national d'actions en faveur des milieux humides (PNMH), porté par le ministère en charge de l'écologie, fournit un cadre national d'actions et vise à promouvoir les projets conciliant agriculture et milieux humides au sein des territoires.

L'action 19 « Valoriser les expériences positives en matière d'élevage extensif et de polyculture-élevage en milieux humides » du 3<sup>ème</sup> PNMH, porté par le réseau des Chambres d'agriculture, s'inscrit dans la dynamique de sélection et de labellisation de 18 programmes d'actions conciliant agriculture et milieux humides engagée dans le 2<sup>ème</sup> plan.

Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> PNMH l'objectif est désormais :

- de suivre l'avancement des 18 programmes d'actions territoriaux historiques ;
- de détecter et de valoriser des projets complémentaires existants ;
- d'animer le réseau d'acteurs impliqué dans ces projets, notamment via l'organisation de journées territoriales « Projets agricoles en milieux humides ».

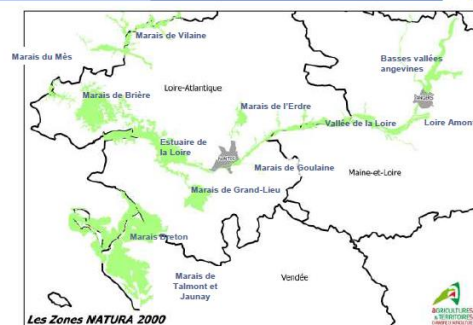
### Carte des territoires engagés dans l'action 19



## Présentation n°2 - Premiers résultats du projet APEX : « Amélioration des performances de l'élevage extensif dans les marais et les vallées alluviales » - Chambre régionale d'agriculture Pays de la Loire

Depuis la mise en place de la Commission marais en 2007 à la Chambre d'agriculture Loire-Atlantique, des conclusions récurrentes concernaient le manque de références sur l'élevage en marais et vallées alluviales. C'est pour pallier ce déficit que le projet APEX « Amélioration des performances de l'élevage extensif dans les marais et les vallées alluviales », a été mené. Il est piloté par la Chambre Régionale des Pays de la Loire et cofinancé par le CASDAR l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le conseil régional des Pays de la Loire, sur une durée de 3,5 ans (2014-2018). Il a permis d'obtenir des résultats sur l'acquisition de

### Le réseau APEX





références sur les systèmes d'exploitation et l'optimisation de l'activité de pâturage au sein de l'activité d'élevage.

Le réseau APEX regroupe 50 fermes de références sur 13 territoires Natura 2000 situés dans les départements de Maine et Loire, Loire Atlantique et de Vendée.

### **Acquisition de références sur les systèmes d'exploitation**

#### **Diagnostics technico-économiques**

Une typologie des exploitations a été établie sur la base des diagnostics menés sur une durée de 2 ans dans laquelle 6 types sont représentés. Elle a permis de mettre en évidence la diversité des exploitations et les différentes stratégies économiques. Les résultats technico-économiques montrent la bonne efficacité technique concernant les niveaux de production et économique de ces milieux. D'autres indicateurs restent à étudier comme le revenu disponible ainsi que la dépendance aux aides agricoles.

Il est prévu de réaliser une plaquette pour présenter ces résultats ainsi que des fiches « témoignages » pour montrer la diversité des exploitations.

#### **Diagnostics sociologiques**

Il a été observé une forte hétérogénéité de la perception des éleveurs pour ces milieux, du fait notamment de la transmission familiale des savoirs (pratiques locales à articuler aux connaissances plus générales acquises par la formation initiale) et du degré d'adaptation à ces milieux.

#### **Diagnostics environnementaux**

Réalisés grâce au diagnostic IBIS issu des travaux CASDAR du même nom.

### **Optimisation de l'activité de pâturage au sein de l'activité d'élevage**

#### **Acquisition de références qualitatives et quantitatives sur le fourrage**

Il existe une grande diversité de végétation sur le gradient Nord-Sud et Est-Ouest, en amont de la Vallée de la Loire. Sur l'ensemble des marais réunis, 93 espèces ont été recensées. Les prairies de marais ont montré une grande diversité concernant la composition floristique et donc un fort niveau de richesse spécifique. Les causes possibles expliquant les contrastes observés sont les pratiques agricoles, la durée de l'inondation ainsi que d'autres facteurs. De plus, la valeur nutritive du fourrage des prairies humides a été suivie et a montré une bonne qualité.

#### **Etude des modalités de finition des animaux**

Les données obtenues n'ont pas pu être comparées ni exploitées du fait d'un biais méthodologique.

#### **Gestion sanitaire des troupeaux**

Les critères de parasitisme lié au pâturage ont été suivis durant 3 ans. Il a été montré l'influence du milieu avec une variabilité tenant aux pratiques et aux typologies du marais.

En termes de perspectives, il est prévu de poursuivre l'acquisition de références techniques sur l'élevage en zones humides ainsi que d'encourager la transmission d'expériences pratiques entre agriculteurs et futurs agriculteurs.

## Questions de la salle et réponses de l'intervenant :

- Q : Sur votre territoire, avez-vous remarqué l'augmentation des vendeurs de foin dont la production est issue des milieux humides, comme c'est le cas dans certaines régions de France ?
- R : Ce phénomène n'a pas été constaté sur le marais de Grand Lieu, cependant cette tendance a été observée sur le marais Poitevin et le marais Breton.
- Q : Concernant le traitement des données acquises, avez-vous prévu de différencier celles issues des terres hautes de celles issues des terres basses de marais, pour voir comment cela s'articule au sein des exploitations ?
- R : La typologie à 6 classes prend en compte la surface en milieux humides au sein des exploitations. De plus, les aspects économiques sont satisfaisants pour pouvoir les différencier.
- Dans les Landes, les éleveurs vivent mieux dans le marais, car le foin qui y est produit est un plus pour les exploitants.
- Les savoir-faire sont traditionnels. Ils sont à intégrer dans une nouvelle sociologie. Il est essentiel qu'ils soient intégrés à toutes les formations initiales et continues.
- L'équilibre sur ces milieux est fragile. Il est nécessaire que l'élevage allaitant y soit maintenu car la fauche seule n'est pas suffisante pour permettre de maintenir une flore diversifiée. Pour cela, il est important que la viande soit valorisée et que les acteurs locaux s'en saisissent.
- Les agriculteurs voient ces milieux comme des atouts et non des contraintes. Ces milieux ont un problème d'image qu'il va falloir modifier en montrant leurs nombreux avantages. Pour cela, il est nécessaire de capitaliser les références pour ainsi informer et sensibiliser les futurs agriculteurs dans le but de réaliser des transmissions réussies des exploitations.

## Présentation n°3 - Projet Interreg CARBON CONNECT : Tourbières et stockage de carbone – Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique

Les enjeux des tourbières sont importants car ces milieux ont fixé 1,4 trillion tonnes de carbone, soit 75% du carbone atmosphérique, deux fois plus que les forêts. Cependant, le drainage des tourbières est une des causes d'émissions de CO<sub>2</sub> en Europe.

A l'aide des modèles commerciaux durables, le projet Interreg a pour objectif de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et d'améliorer la capacité de fixation de carbone au sein des tourbières sous-entretenues du Nord-Ouest de l'Europe. Pour cela 8 sites pilotes ont été sélectionnés, dont le marais de Grand-Lieu qui est le site pilote français. Sur chacun d'eux, un laboratoire *in situ* « living labs » sera mis en place dans lequel les pratiques des agriculteurs seront suivies.



En termes de résultats, il est prévu que soit mené :

- un programme d'apprentissage agriculteur à agriculteur
- un bilan sur les actions des politiques publiques
- la création d'une boîte à outils



Le projet se trouve dans sa phase émergente. Il est suivi par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, à la fois par des conseillers agronomie, énergie-climat...

### Questions de la salle et réponses de l'intervenant :

- Q : La présence de jussie terrestre va-t-elle être prise en compte dans le cadre de ce projet car elle va apporter du carbone au milieu ?
- R : Les sites sélectionnés sont différents suivant les pratiques réalisées, pâturage et/ou fauche, ainsi que par la présence ou non d'espèces exotiques invasives. Les résultats permettront de définir le stockage du carbone en fonction de leurs origines.
- Q : Les milieux étant différents des uns des autres, est-il prévu d'avoir des sites d'élevage avec des pratiques semblables pour pouvoir les comparer ?
- R : Oui, un site semblable à celui du marais de Grand-Lieu en Belgique fait partie du réseau d'étude. La comparaison sera possible.

### Présentation n°4 - [Guide des zones humides et des plans d'eau](#) – Syndicat de bassin versant de Grand-Lieu

Le SAGE du territoire possède un enjeu zones humides important. Dans les années 70, le remembrement a façonné le paysage. Le marais de Grand-Lieu prend une grande place. Il est composé de nombreuses petites zones humides. Au sein de la CLE de Grand-Lieu, 50 personnes y sont conviées dont 26 sont directement intéressées par la thématique des zones humides.

Après l'inventaire de ces milieux, la destruction des zones humides continue à être constatée. Des problèmes de comblement de prairies humides et de mares sont régulièrement signalés. Pour limiter ce phénomène, il a été décidé de rédiger un guide accompagné de fiches techniques spécifiques sur la gestion des différentes zones humides.

Le guide se veut synthétique et pratique. Il est téléchargeable sur le [site internet du Syndicat de bassin versant de Grand-Lieu](#). Les principaux destinataires sont les collectivités, les agriculteurs et les travaux publics. Sa distribution est prévue en décembre.

**LE PROLONGEMENT DE L'INVENTAIRE :**  
**LE GUIDE ZONES HUMIDES ET PLANS D'EAU**

**3 - Un outil nécessaire d'aide à la décision:**  
**Le Guide des zones humides**

L'objectif du Guide :

-  **EVITER** la destruction des zones humides,
-  **INFORMER** sur la Réglementation,
-   **PRECONISER** des aménagements/ plans de gestion selon les types de zones humides,

### Questions de la salle et réponses de l'intervenant :

- Q : Quels sont les liens entre les exploitants localisés sur le marais et sur les zones humides de plaine, en amont et en aval des plans d'eau colinéaires, vis-à-vis de la problématique irrigation ?



- R : Ceux sont deux mondes à part. Il est important d'avoir une gestion concertée sur le bassin versant de Grand-Lieu même si les problématiques sont très différentes. Les irrigants ne vont pas rencontrer de problèmes différents en amont du plan d'eau, où la prise d'eau s'arrête. Les zones humides vont contribuer à apporter de l'eau, et cela même en période de déficit hydrique. La solidarité amont – aval est très importante surtout sur le marais de Grand-Lieu.
- Le guide concerne la gestion et l'entretien des différentes zones humides, sur le marais de Grand-Lieu. Les connexions entre les zones humides sont importantes, c'est pourquoi il est essentiel de résonner à l'échelle du bassin versant pour ces zones humides.  
La GEMAPI est une des applications de la loi NOTRe. La crainte des syndicats de bassins versants concerne la prise en charge de la gestion de l'eau par les communautés de communes, constituées des interlocuteurs et des actionnaires. Ainsi ils pourraient avoir la tentation de créer un service de gestion de l'eau et ainsi aller contre la gestion en bassin versant, héritage de ces 50 dernières années. Les agriculteurs en zones humides sont les meilleurs ambassadeurs du bassin versant et du SAGE associé. Il est nécessaire qu'ils s'emparent pour une gestion territoriale de l'eau à cette échelle.

### **Présentation n°5 - MAEC Gestion des prairies remarquables humides avec des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) – Conseil régional des Pays de la Loire et Syndicat de bassin versant de Grand-Lieu**

L'arrivée de la jussie a entraîné de nombreux impacts. Il est nécessaire de trouver des pratiques agricoles pour contrer les impacts et l'arrivée de la jussie. Une nouvelle MAE est proposée depuis 2018 en ce sens sur les territoires de Grand-Lieu (400 ha) et de la Brière (120 ha).

Son objectif est d'encourager la bonne gestion agricole de ces milieux et de proposer une MAE en alternative à celle spécifique aux prairies. Pour pouvoir la contractualiser, il est nécessaire que la démarche soit collective et que la problématique des EEE soit prise en compte à l'échelle du territoire.

Sur ces deux territoires, les démarches sont identiques mais les stratégies différentes. Il est important de déterminer si la stratégie consiste à confiner l'EEE et/ou de préserver les parcelles indemnes ? Pour cela, il est nécessaire d'agir sur le front de colonisation après diagnostic des parcelles. Cette MAE est sans obligation de résultat, mais avec une obligation de moyens. C'est une mesure avec un droit à l'expérimentation.

Il n'y a pas de données chiffrées pour l'instant car 2018 correspond à sa première année de contractualisation.

#### **Questions de la salle et réponses de l'intervenant :**

- Q : La nouvelle programmation PAC arrivera en 2021. La souscription de cette MAE étant prévue sur 5 ans, n'y aura-t-il pas un souci de calendrier ?
- R : Le cahier des charges de cette MAE est adapté, ainsi les agriculteurs pourront l'arrêter en année 4 s'ils le souhaitent. Les surfaces engagées en MAE EEE sont importantes, ainsi il sera possible d'aller vers un niveau d'exigence environnementale supérieure. Ceci a été possible





grâce à la phase expérimentale de cette mesure. Pour information, la majorité des exploitants, ayant souscrit à cette MAE EEE, ont prévu d'aller jusqu'à la fin de cette mesure.

- Q : Est-il possible d'utiliser cette MAE sur d'autres territoires ?
- R : Ici, l'objectif est le maintien de l'élevage. Il est question de « faire avec » et non de lutter contre la jussie. La mesure étant très ouverte au niveau technique, ainsi il est possible de l'adapter à tous les territoires.
- Q : Le front de colonisation est linéaire sur le territoire de Grand-Lieu car les surfaces prairiales sont grandes, ce qui n'est pas le cas en Nouvelle Aquitaine. Il existe des zones à jussie terrestre sur des communaux, sur des îlots à l'intérieur des prairies. Les contractants seront les communes. L'objectif sera de maintenir un potentiel agronomique sur ces prairies. La MAE EEE sera-t-elle adaptée au contexte de la Nouvelle Aquitaine ?
- R : Pour information, en Brière suite à la classification des risques, la stratégie sélectionnée est différente de celle de Grand-Lieu, car elle est adaptée au front de colonisation de la jussie.
- Q : Gardez-vous des parcelles « martyrs » ?
- R : Oui, elles servent de référence pour le suivi de la flore et sont sur le territoire de la Réserve Naturelle Régionale, gérée par la Fédération Départementale de Chasseurs de la Loire-Atlantique. Ces parcelles sont inexploitées. Leur évolution est passée de 100% de jussie à une mégaphorbaie avec 60% de jussie. Il existe des leviers qui fonctionnent. Cependant, il faut savoir qu'ils peuvent fonctionner efficacement sur certains territoires et pas sur d'autres. Le projet permet de collecter des références dans la lutte et la vulgarisation des leviers efficaces concernant la jussie. C'est un enjeu primordial pour pouvoir adapter les pratiques.

# VISITES DE TERRAIN ET TÉMOIGNAGES D'ÉLEVEURS

Afin d'alimenter les échanges techniques de la séquence plénière, 3 visites terrain au sein du marais de Grand-Lieu ont permis de compléter les retours d'expérience.

**Présentation des marais de Grand-Lieu (caractéristiques de territoire, bilan des MAEC...) depuis le clocher de l'église de Saint-Lumine de Coutais – Youenn PIERRE, Syndicat de Bassin Versant de Grand-Lieu**



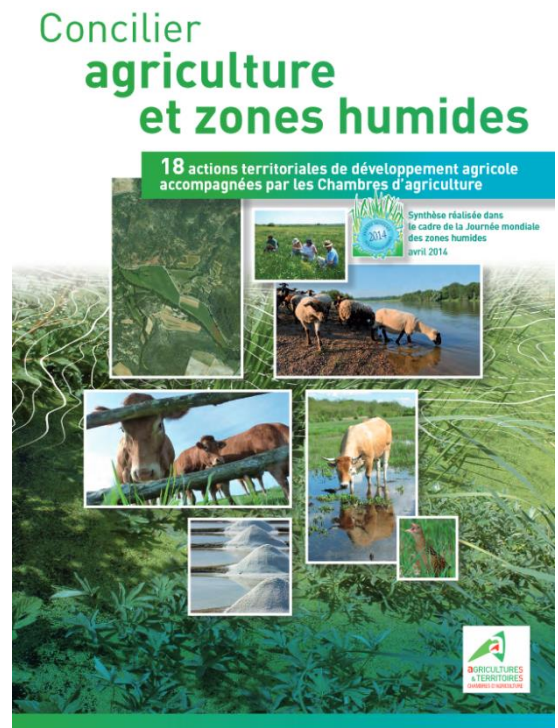
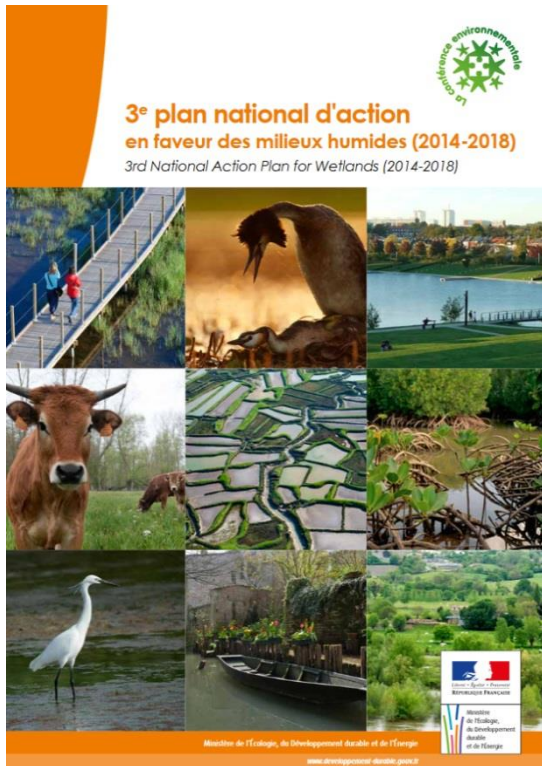
**Visite des prairies communales de Saint-Lumine de Coutais et témoignage d'éleveur - Michel COUDRIAU**





**Discussion autour de la valeur fourragère des prairies humides et exemple de gestion pratique de la jussie – Jean-Luc GAYET, conseiller prairies – Chambres d’agriculture Pays de la Loire**





Cette journée technique d'échanges « *Projets agricoles en milieux humides* » s'inscrit dans le cadre de l'action 19 « *Valoriser les expériences positives en matière d'élevage extensif et de polyculture-élevage en milieu humide* » du 3<sup>ème</sup> Plan national d'actions en faveur des milieux humides 2014-2018. Elle fait suite à la labellisation, dans le cadre du 2<sup>ème</sup> Plan national d'actions en faveur des zones humides, de 18 programmes d'actions territoriaux conciliant maintien de l'agriculture et préservation des zones humides.

Pour plus d'informations sur les travaux menés à l'échelle nationale, rendez-vous sur :

<http://pnmh.espaces-naturels.fr/agriculture>



Maison des Chambres d'agriculture  
9 Avenue George V  
75 008 PARIS